

RCS : TOULOUSE

Code greffe : 3102

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de TOULOUSE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2002 B 02552

Numéro SIREN : 444 553 937

Nom ou dénomination : 3 SUP EDITIONS

Ce dépôt a été enregistré le 02/05/2024 sous le numéro de dépôt B2024/012630

3 SUP EDITIONS
Société à Responsabilité Limitée à Associé Unique
Au capital de 20 000,00 Euros
Siège social : 61 rue de la Concorde 31000 TOULOUSE
RCS TOULOUSE 444 553 937 n° 2002 B 2552

de l'exercice clos le 30/09/2023

BILAN

ACTIF				
	Exercice clos le 30/09/2023 (12 mois)		Exercice clos le 30/09/2022 (12 mois)	
	Brut	Amort. - Prov.	Net	Net
Immobilisations incorp. Fonds commercial				
Immobilisations incorp. . Autres				
Immobilisations corporelles	1 545	1 545		
Immobilisations financières				
Total I : Actif immobilisé	1 545	1 545		
Stocks - Matières premières, approvisionnements, en cours de production				
Stocks - Marchandises	35 231		35 231	26 727
Av. et Ac. versés sur commandes				
Créances . Clients et comptes rattachés	14 991		14 991	27 043
Créances . Autres	9 069		9 069	6 043
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	10 573		10 573	75 277
Charges constatées d'avance	7 520		7 520	
Total II : Actif circulant	77 384		77 384	135 090
Total général (I + II)	78 929	1 545	77 384	135 090

PASSIF			
	Exercice clos le 30/09/2023 (12 mois)		Exercice clos le 30/09/2022 (12 mois)
	Net		Net
Capital social ou individuel	20 000		20 000
Ecart de réévaluation			
Réserve légale	2 042		2 042
Réserves réglementées			
Autres réserves			
Report à nouveau			
Résultat de l'exercice	25 014		29 749
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
Total I : Capitaux propres	47 057		51 792
Total II : Provisions pour risques et charges			
Emprunts et dettes assimilées			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Fournisseurs et comptes rattachés	27 925		25 326
Dettes fiscales et sociales	1 946		20 520
Comptes courants d'associés			36 986
Autres dettes	455		467
Produits constatés d'avance			
Total III : Dettes	30 327		83 299
Total général (I + II + III)	77 384		135 090

6 et ant 1024
Jean-Denis Achard, gérant
Certifié conforme



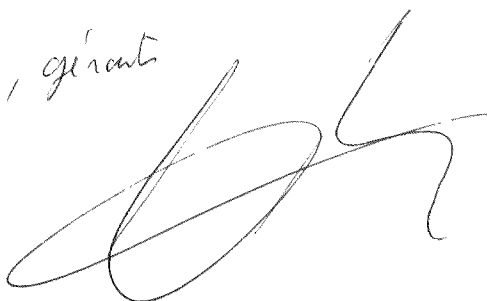
3 SUP EDITIONS
Société à Responsabilité Limitée à Associé Unique
Au capital de 20 000,00 Euros
Siège social : 61 rue de la Concorde 31000 TOULOUSE
RCS TOULOUSE 444 553 937 n° 2002 B 2552

de l'exercice clos le 30/09/2023

COMPTE DE RÉSULTAT

RÉSULTAT COMPTABLE	Exercice clos le 30/09/2023 (12 mois)	Exercice clos le 30/09/2022 (12 mois)
Ventes de marchandises	93 608	107 668
Production vendue - Biens		
Production vendue - Services		2 322
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation reçues		
Autres produits	1 099	116
Total I : Produits d'exploitation	94 706	110 106
Achats de marchandises (y compris droits de douane)	34 611	38 765
Variation de stock (marchandises)	-8 504	1 117
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)		
Variation de stock (matière première et approvisionnement)		
Autres charges externes	27 899	20 633
Impôts, taxes et versements assimilés	1 635	5 538
Rémunérations du personnel		
Charges sociales	8 821	10 231
Dotations aux amortissements		275
Dotations aux provisions		
Autres charges	4 025	3 799
Total II : Charges d'exploitation	68 487	80 357
Résultat d'exploitation (I - II)	26 219	29 749
Total III : Produits financiers		
Total IV : Produits exceptionnels		
Total V : Charges financières		
Total VI : Charges exceptionnelles	1 205	
Total VII : Impôts sur les bénéfices		
Bénéfices ou pertes (Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII))	25 014	29 749

Le 25 août 2024
Jean-Denis Achard, gérant
Certifié conforme





3 SUP EDITIONS
Société à Responsabilité Limitée à Associé Unique
Au capital de 20 000,00 Euros
Siège social : 61 rue de la Concorde 31000 TOULOUSE
RCS TOULOUSE 444 553 937 n° 2002 B 2552

**PROCES-VERBAL DES DECISIONS
DE L'ASSOCIE UNIQUE DU 30 MARS 2024**

L'an deux mille vingt et quatre,
Le 30 mars 2024,
à onze heures,

Au siège social à TOULOUSE,

Le soussigné Jean-Denis ACHARD, associé unique et gérant de la société 3 SUP EDITIONS, société à responsabilité limitée au capital de 20 000 euros,

1. A préalablement exposé ce qui suit :

En sa qualité de gérant de la Société, Monsieur Jean-Denis ACHARD, a établi et arrêté les comptes annuels (bilans, compte de résultat et annexe) de l'exercice clos le 30 septembre 2023 ; il a également établi le rapport de gestion sur les opérations de l'exercice écoulé.

Les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de Commerce intervenues au cours de l'exercice écoulé sont relatées au sein du présent procès-verbal.

2. A pris les décisions suivantes :

- Approbation des comptes de l'exercice clos le 30 septembre 2023 et quitus à la gérance,
- Affectation du résultat de l'exercice,
- Conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce.
- Cotisations sociales de la gérance.

PREMIERE DECISION

L'Associé Unique, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion de la gérance sur l'activité de la société et les comptes annuels de l'exercice clos le 30/09/2023 approuve ledit rapport de gestion ainsi que l'inventaire et les comptes annuels de l'exercice clos le 30/09/2023 lesquels font apparaître un bénéfice de 25 014,36 Euros.

En conséquence, l'Associé Unique donne quitus entier et sans réserve à la gérance de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

Lu et approuvé

JDA

DEUXIEME DECISION

L'associé Unique, après avoir constaté que les comptes de l'exercice clos le **30/09/2023** font apparaître un **bénéfice** de **25 014,36** Euros, décide de l'affecter ainsi qu'il suit :

- Au Compte-courant de l'Associé Unique pour un montant de **25 014,36** Euros.

TROISIEME DECISION

L'associé Unique prend acte et approuve la convention visée à l'article L. 223-19 du Code de commerce qu'il a passé avec la société au cours de l'exercice écoulé, lesquelles seront portées au registre des décisions de l'Associé Unique et qui sont les suivantes :

- Cotisations sociales de Monsieur Jean-Denis ACHARD, Gérant & Associé Unique

Au cours de l'exercice écoulé, la société a pris en charge les cotisations sociales obligatoires de Monsieur Jean-Denis ACHARD à hauteur de **7 744,00** Euros.

QUATRIEME DECISION

Pour l'exercice ouvert le 1^{er} octobre 2023, l'Associé Unique décide de maintenir la prise en charge par la société des cotisations sociales obligatoires de Jean-Denis ACHARD, Gérant.

De tout ce que dessus, l'associé unique a dressé et signé le présent procès-verbal.

Associé Unique & Gérant
Jean-Denis ACHARD



Lu et Approuvé JDA